



Pass' Région 2024/2025

1/ Qu'est ce que le Pass'Région ?

Le Pass'Région est une carte proposée aux jeunes par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui leur permet d'obtenir des avantages dans le domaine de l'éducation.

Au lycée, cette carte permet l'obtention **gratuite des manuels scolaires** et de bénéficier d'une **aide au 1er équipement professionnel** dont le montant dépend de la formation*. La carte Pass'Région est aussi obligatoire pour pouvoir **accéder au lycée et au restaurant scolaire**. Les jeunes doivent conserver leur Pass'Région tout au long de leur cursus au lycée.

La carte offre aussi aux jeunes des avantages hors du lycée dans le domaine de la culture (cinéma, spectacle, livres, entrées gratuites illimitées dans les musées...), du sport, de la santé...Les avantages peuvent être utilisés auprès du réseau des partenaires du dispositif. Ils sont personnels et individuels.

**2nd bac pro 300€, 1^{ère} bac pro 150€, 1CAP cuisine et service 200€*

2/ Les nouveaux élèves doivent commander leur carte Pass' Région :

- Sur le site Internet : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>
- Depuis votre Smartphone** en téléchargeant l'application gratuite.
- Au lycée**, lors de la journée d'inscription

Données nécessaires pour effectuer la commande:

- 1- **Adresse postale**: la carte sera envoyée à votre domicile. Si vous habitez chez une personne qui ne porte pas le même nom que vous, bien le préciser lors de votre commande sinon votre carte n'arrivera pas à destination.
- 2- **Adresse mail valide** : indispensable et privilégier l'adresse mail de l'élève
- 3- **Une photo** : celle-ci doit permettre la reconnaissance de l'élève à l'entrée du lycée et chez les partenaires.

NB format photo d'identité, numérique (PNG, JPEG, ou PDF, taille inférieure à 1Mo) sans cadre blanc. La photo doit être **nette**, prise tête droite, face à l'objectif, **le visage dégagé et tête nue** (pas de foulard, casquette, serre-tête).

Sélectionner l'établissement Lycée Hôtelier de l'Hermitage et la filière :

Pour les élèves intégrant une 2nde Bac pro :

- sélectionner la filière **5- 2nde bac pro Famille de métiers avec aide au 1er équipement**.

Pour les élèves intégrant une 1^{ère} année de CAP :

- sélectionner la filière **11 – 1^{ère} année de CAP avec aide au 1^{er} équipement**



Ne vous trompez pas de filière sinon vous ne bénéficierez pas de l'aide au 1er équipement.

3/ L'établissement valide la carte Pass' Région lorsque l'inscription administrative de l'élève a été effectuée.

Validation de la commande:

A l'issue de la commande, **les nouveaux élèves** doivent se connecter à leur compte nouvellement créé sur l'application mobile ou [sur internet](#) afin de **définir le code secret** de leur carte. **Ce code doit être conservé dans un endroit accessible à tout moment par les élèves car il leur sera demandé lors de l'utilisation des avantages de la carte auprès des partenaires du dispositif.**

Les jeunes qui bénéficiaient du Pass'Région l'année dernière n'ont pas de démarche de commande à faire pour renouveler les avantages de leur carte. L'établissement d'inscription revalide leurs droits au Pass'Région pour l'année 2023/2024 **une fois leur inscription administrative au lycée effectuée.** En revanche, à la réception du mail les informant de la revalidation de leur Pass'Région, les jeunes doivent se connecter à leur compte sur l'application mobile ou [sur internet](#) afin de **définir le code secret de leur carte.** Ce code doit être conservé dans un endroit accessible à tout moment par les élèves car il leur sera demandé lors de l'utilisation des avantages de la carte auprès des partenaires du dispositif.

Conservez vos identifiants et votre code secret à 4 chiffres :

L'identifiant de connexion est le n° de dossier qui figure sur la carte Pass'Région.

Le code secret est celui créé par l'élève.

Ils permettent à l'élève de :

- connaître ses avantages Pass' Région en se connectant sur le site à la rubrique "MON COMPTE".
- déclarer une carte cassée ou perdue. NB Toute refabrication d'un Pass'Région entraîne le prélèvement de 5 euros sur l'un des avantages encore disponibles sur la carte au titre de la participation aux frais de refabrication de la carte.

En cas de difficulté technique ou pour tout renseignement, assistance technique téléphonique au 0 810 559 559 (service facturé 0.06€/min+prix d'un appel local).